



## Décision sans suite

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

### **Objet du marché :**

Fourniture et pose de matériel sportif et de gradins dans le Gymnase Ferdinand Buisson  
Lot 1 : Matériels sportifs  
Lot 2 : Gradins

### **Catégorie :**

Marché de Fournitures

### **Nom et adresse du représentant du pouvoir adjudicateur :**

Mme la Maire Luce PANE  
Mairie de Sotteville-lès-Rouen  
Boîte Postale 19  
76 301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

Mme Luce PANE, Maire de la Ville de Sotteville-lès-Rouen, représentante du pouvoir adjudicateur habilitée par la délibération n°2020-41 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020.

### **Type de procédure :**

Marché public de services passé sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique

### **Décision :**

En application de l'article R2185-1 et l'article R2185-2 chapitre 5 du Code de la commande publique, l'acheteur public décide de déclarer sans suite pour des motifs d'intérêt général : le cahier des charges des lots nécessite d'être précisé techniquement afin que le besoin soit mieux défini et entraîne une analyse permettant le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse  
Une nouvelle consultation sera prochainement lancée, les candidats ayant présenté une première offre seront invités à y participer

### **Voies des délais de recours**

Conformément aux dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, le présent avis peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication – le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen, accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Sotteville-lès-Rouen, le

**04 DEC. 2023**



La Maire,

Pour la Maire  
et par délégation  
Pierre CAREL  
Adjoint au Maire

Luce PANE